

LA DISSERTATION

Page de suggestion

Règle de base incontournable : Pas de fautes d'orthographe ni de style, respectez les bases de l'écriture, restez lisible et compréhensible.

La technique pour la rédaction / dissertation

Une fois le sujet lu, relu, analysé et compris, jetez en vrac toutes les idées que vous soutiendrez, sans les hiérarchiser. L'organisation viendra au moment de la rédaction de votre plan. Ceci fait, le gros travail consiste à travailler votre introduction.

A – L'INTRODUCTION.

L'introduction est fondamentale car lue en premier par le correcteur ou le lecteur et elle « donne le ton » du texte. Elle doit donc être rédigée préalablement au brouillon et sa forme doit être particulièrement soignée.

a°) Présentez le sujet en définissant les termes de l'énoncé :

Expliquez les termes du sujet et délimitez-le dans le temps et dans l'espace.

b°) Énoncez le sujet en le reprenant à votre compte

Pour une rédaction ou pour répondre à une question écrite lors d'un contrôle ou d'un rapport, quelle que soit la matière, reprenez la question en vous l'appropriant.

c°) Annoncez le plan qui sera suivi dans la partie développement.

« Après avoir étudié..., nous verrons... ; ou « Dans un premier temps nous étudierons..., puis... , enfin... ».

B- LE DÉVELOPPEMENT

Il ne s'agit pas d'étaler vos connaissances, il s'agit de convaincre, de soutenir l'attention, d'être crédible et de ne pas lasser en défendant mal votre point de vue.

Il est indispensable de rédiger préalablement, au brouillon, un plan bien précis mentionnant, au minimum, le titre de chaque paragraphe.

1. Le point de vue à défendre

Vous devez prendre position par rapport à l'affirmation sous-entendue dans la question.

Cette prise de position, si elle est bien ordonnée et bien argumentée, même si elle ne correspond pas à l'opinion de votre lecteur, sera lue dans son intégralité, respectée sinon appréciée. C'est la valeur de l'argumentation qui sera évaluée.

2. L'organisation des paragraphes

Sur le plan technique, chaque partie de votre développement sera organisée en paragraphes. Alors, n'oubliez pas : « séparez le texte en paragraphes à l'endroit du changement d'idées ».

Tout paragraphe contient au moins trois parties, la quatrième étant facultative mais recommandée :

1. **Énoncez** l'idée principale du paragraphe
2. **Illustrez** l'idée principale du paragraphe
3. **Expliquez** l'idée principale du paragraphe
4. **Rappelez** l'idée principale du paragraphe et préparez le passage au paragraphe suivant (transition).

En tout état de cause, ne prenez pas vos désirs pour des réalités. Mettez-vous toujours à la place de votre lecteur qui est censé ne rien connaître du sujet que vous défendez. Donnez-lui envie de vous lire !!!

Les transitions entre les paragraphes

Dans la transition, il s'agit en un minimum de phrases, de faire un rapide bilan de ce qui vient d'être vu mais aussi d'annoncer ce qui va être étudié, toujours selon un raisonnement structuré et logique. D'ailleurs, cette transition vous permet de vérifier si votre plan est défendable et donc cohérent.

Il est possible d'utiliser ce type de conducteur :

- **la première étape** répète l'axe principal de la partie que vous venez d'achever. C'est une sorte de « *brique-du-passé* » qui rappelle la partie précédente.
- **la deuxième étape** fait un lien logique et cohérent entre l'axe principal de la partie qu'on vient d'achever et l'axe principal de la partie qu'on va développer juste après. C'est une sorte de « *ciment-entre-briques* » qui explique pourquoi on peut mettre une brique sur l'autre.
- **la troisième étape** annonce clairement l'axe principal de la partie qui va ensuite être traitée. C'est une sorte de « *brique-de-l'avenir* » qui présente la partie qui suit la transition.

C- LA CONCLUSION

La conclusion est l'aboutissement de la réflexion. Elle fait le bilan de l'argumentation. C'est à cet endroit que la réponse à la question initiale prend tout son sens, s'appuyant sur le développement qui précède.

Trois parties forment la conclusion :

1. La réponse à la question (le point de vue retenu et démontré dans le développement)
2. La synthèse du développement : elle expose, dans ses grandes lignes, les arguments, les motifs qui ont amené la réponse. Elle amène parfois une généralisation de la problématique.
3. Une ouverture, un élargissement de la question vers une généralité ; elle doit être liée au sujet et ne pas dériver trop du thème de la question.